



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Commission Scientifique Consultative  
de la Documentation**  
Secteur Droit – Économie - Gestion

**8 juillet 2014**

**Présents :**

UFR-ip Droit Économie Gestion :

Céline BAS, Delphine COSTA, Patrick GIANFALDONI, Pierre-Henri MORAND,  
Samuel PRISO-ESSAWE

IUT-GC :

François FULCONIS

Bibliothèque universitaire :

Yvette AUMÉRAN, Marie NALLET

**Excusés :**

UFR-ip Droit Économie Gestion :

Jean-Robert ALCARAS, Patricia PARTYKA, Jean-Louis RESPAUD

IUT-TC :

Anne MAURAND-VALET

UNIVERSITÉ D'AVIGNON  
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

**BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE**

Campus centre-ville

Site Ste Marthe

74 rue Louis Pasteur

84018 AVIGNON CEDEX 1

Tél. + 33 (0)4 90 16 27 60

Fax. + 33 (0)4 90 16 27 70

[bu@univ-avignon.fr](mailto:bu@univ-avignon.fr)

<http://www.bu.univ-avignon.fr>

Il s'agit de notre première Commission Scientifique Consultative de la Documentation : le décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques [...] des établissements d'enseignement supérieur ayant modifié le statut des Bibliothèques universitaires, le Conseil documentaire a remplacé l'ancien Conseil de la Documentation et les Commissions Scientifiques Consultatives de la Documentation les anciennes Commissions Consultatives Spécialisées.

### **Pour mémoire à la BU...**

#### **Rationalisation des politiques de prêt**

Dans un but de simplification et de rationalisation des procédures et afin de développer les emprunts par nos lecteurs, la Bibliothèque universitaire a instauré une nouvelle politique - commune à la Bibliothèque centrale et à la Bibliothèque Agroparc -, comportant seulement deux durées de prêt :

- Les prêts longs (28 jours) pour la plupart des documents : livres, thèses, mémoires/rapports de stage. Privilège le confort de lecture de l'utilisateur en rallongeant la durée de son prêt (28 jours au lieu de 21).
- Les prêts courts (7 jours) pour les documents plus demandés et les plus empruntés : périodiques, vidéos, BD, manuels.

Assure une rotation plus rapide du fonds.

Par ailleurs, les lecteurs les moins bien dotés jusque-là - étudiants en Licence et lecteurs extérieurs -, bénéficient désormais de quotas de prêt élargis (12 ouvrages et 4 manuels) et de nouvelles facilités : accès au « prêt week-end », prolongation (+ 7 jours) du prêt des vidéos et des BD, politique de pénalisation assouplie.

#### **Nouveaux services sont offerts aux lecteurs extérieurs inscrits à la BU**

Accès au WIFI dans la bibliothèque, à un bouquet de ressources électroniques via le site web en dehors du campus (*Britannica Online, Encyclopaedia Universalis, Grand Robert de la langue française, Lexibase Collins, Oxford English Dictionary*) et possibilité d'imprimer à distance.

#### **A. La Vie du fonds documentaire**

##### **➤ L'Entretien du fonds**

##### **a. Un problème récurrent : les dégradations d'ouvrages de Droit**

Depuis quatre ans nous trouvons un nombre croissant d'ouvrages juridiques (essentiellement des manuels de 1<sup>ère</sup> année) gravement endommagés : arrachage des feuilles, découpe au rasoir, etc. La plupart sont irréparables et nous devons les pilonner. Pourtant les manuels de base sont acquis en plusieurs exemplaires et il est facile de les photocopier, sans parler de nos nombreux codes en ligne et livres électroniques...

Le service des périodiques a constaté des faits similaires dans les revues juridiques.

##### **b. Le Récolement**

#### **Pourquoi un récolement ?**

Le récolement - du latin *recolere* : visiter à nouveau, passer en revue (*Le Grand Robert*) – consiste à vérifier et pointer sur inventaire les documents d'une bibliothèque. Il a pour but de :

- Retrouver et reclasser les livres déclassés ;
- Identifier les livres définitivement perdus : pour les retirer du catalogue de l'OPAC et pour que les acquéreurs puissent éventuellement les racheter ;
- Évaluer le taux de disparition des documents selon leur domaine thématique.

Le dernier récolement du fonds documentaire de la Bibliothèque centrale remontait à 2008.

## **Principes directeurs**

Le principe a été de ne pas fermer la Bibliothèque pendant le récolement : cela a permis de ne pas pénaliser notre public, mais bien sûr a sensiblement complexifié les procédures.

De façon à minorer la gêne (inévitabile) causée à nos lecteurs, le récolement a été programmé en juillet 2013, période de l'année où le public universitaire est le moins nombreux.

Le Libre-Accès a été traité prioritairement : ses collections sont les plus utilisées par les lecteurs, tout particulièrement les étudiants de niveau Licence ; ce sont aussi les plus facilement accessibles, et donc les plus exposées au vol. Les Magasins seront traités au cours d'une seconde phase, ainsi que les Salles de Recherche. L'ensemble des collections du Libre-Accès a été traité (y compris les Usuels, le Centre de Documentation Européenne, les atlas, les « Que sais-je ? », l'espace Beaux-Arts et l'espace Bandes Dessinées), à l'exception des collections relevant du secteur Sciences, Technologies et Santé : ces collections, destinées à accompagner le déménagement de la Faculté des Sciences sur le campus de l'Agroparc, seront ultérieurement l'objet d'un traitement spécifique.

## **Méthodologie**

Juste avant le début de la procédure de récolement, pendant une semaine, les magasiniers ont effectué un reclassement systématique de l'ensemble des collections.

Pendant le récolement proprement dit, les équipes en fermeture ont balisé chaque soir les zones à traiter le lendemain avec des rubans d'accès interdit et des panneaux d'affichage à l'adresse des lecteurs ; ainsi, seules les zones traitées dans la journée sont restées inaccessibles au public, de façon à minorer la gêne occasionnée à nos lecteurs.

L'ensemble du personnel a été réparti en binômes ; chaque binôme se partageait les tâches suivantes : effectuer un reclassement systématique rapide de la zone à traiter ; scanner avec la douchette les codes-barres des ouvrages ; remettre les rayonnages en ordre ; reverser les fichiers de codes-barres dans AB6Net (notre SIGB) ; chercher les ouvrages déclassés.

325 h de travail ont été nécessaires pour scanner le Libre-Accès,

Au cours de la procédure de scannage ont été trouvés un certain nombre de livres déclassés, c'est-à-dire physiquement présents dans le fonds, mais dans une autre zone que la leur. Il peut s'agir de documents mal rangés, pénalisés par une erreur de cote sur leur étiquette de cote ou dans AB6Net, ou encore par une erreur de localisation (des ouvrages des Magasins égarés en Libre-Accès, etc.). En tout, 588 ouvrages déclassés ont été trouvés et rangés à leur place.

L'étape suivante a consisté à rechercher activement les ouvrages perdus. Ce travail a été confié à deux magasiniers qui y ont consacré 33 heures réparties sur deux semaines.

Sur les 1.546 livres à chercher de la « Liste des exemplaires en R », 785 ont été retrouvés, soit presque 51 % du lot. Dans la seconde phase de recherche, les autres ouvrages répertoriés par la « Synthèse des Perdus » ont été recherchés et traités à leur tour : sur 49 exemplaires, 22 ont été retrouvés.

## **Exploitation des listes d'ouvrages définitivement perdus**

Elles ont permis :

- à l'équipe Informatique-SIGB de retirer automatiquement les notices des ouvrages définitivement perdus du catalogue de l'OPAC : ces notices ne sont plus visibles des lecteurs, mais resteront disponibles dans AB6Net Professionnel dans l'éventualité d'une réapparition ultérieure.
- aux catalogueurs de retirer ces notices du SUDOC, le catalogue collectif français des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- aux acquéreurs de racheter ceux de ces titres qu'il jugent indispensables – s'ils sont toujours disponibles à l'achat.

- au Pôle Collections de connaître le taux global des disparitions dans le fonds et de faire des statistiques précises sur les taux d' « évaporation » dans les différents domaines thématiques (voir ci-dessous).

Le catalogue informatisé de la Bibliothèque centrale recensait 89.993 notices de documents du Libre-Accès au moment du récolement. À la fin de la phase de scannage, 1.683 ouvrages du Libre-Accès étaient portés manquants, soit 1,87 % du fonds global. Après la recherche active des Perdus, ce chiffre est descendu à **744 ouvrages considérés comme définitivement disparus, soit 0,83 % du fonds global.**

### Le poids du secteur Droit-Économie-Gestion dans les livres disparus du Libre-Accès

Usuels	Bandes dessinées	000 à 299	300 à 399	400 à 499	650 à 659	700 à 795	796 à 799	800 à 890	900 à 999	Total
11	9	79	287	59	25	29	27	126	92	744
1,48%	1,21 %	10,62 %	38,58 %	7,93 %	3,36 %	3,63 %	3,90 %	16,94 %	12,35 %	100 %

Les Usuels comprennent le Centre de Documentation Européenne, les atlas et les « Que sais-je ? ».

Le « taux d'évaporation » maximum concerne les 300 – Sciences sociales, avec le poids prédominant de l'ensemble Sciences politiques – Droit – Économie ; cette observation est cohérente avec celles des Semaines Tests.

La seconde zone concernée est celle des 800 – Littérature, observation peu étonnante par rapport au volume et à l'ancienneté du secteur Lettres à la Bibliothèque.

Le récolement des Magasins et des Salles de Recherche est en cours (juillet 2014).

#### c. Désherbage du fonds

L'année dernière avait été réalisé le désherbage des collections du Libre-Accès relevant du Droit (340) et de l'Administration publique (350) ; celui des Sciences politiques (320) avait commencé.

Cette année a vu s'achever le désherbage des Sciences politiques (69 ouvrages mis au pilon) et surtout de l'Économie (330).

Au terme de cette campagne de désherbage,

- 1.442 ouvrages (uniquement des manuels périmés et remplacés par au moins deux éditions plus récentes) ont été pilonnés ;
- 104 ouvrages ont été descendus en Magasins.

Désormais il reste à traiter la Gestion (650) qui occupe trop d'espace mais possède un taux de fraîcheur (livres de moins de 5 ans) élevé, ainsi qu'à continuer à entretenir le Droit (340) : les achats sont très importants dans ces deux domaines, et il faut ménager de l'espace pour insérer les nouvelles acquisitions.

François Fulconis fait remarquer que des ouvrages de gestion de plus de 7 ou 8 ans peuvent être considérés comme périmés et qu'on peut les désherber.

#### d. Durée de la conservation des codes juridiques

Nous avons décidé, lors d'une précédente Commission, de conserver en Magasin un exemplaire de chaque code juridique (Dalloz, Litec, Montchrestien ou autre éditeur), de façon à ménager aux chercheurs et étudiants avancés une vision de l'évolution historique des différentes branches du droit. Mais les titres sont nombreux, et au fil des ans les codes s'accumulent et encombrer les Magasins. Faut-il continuer à les conserver indéfiniment, ou bien choisit-on de ne les conserver qu'un certain nombre d'années ?

Il est décidé de faire un sondage en septembre auprès des enseignants afin qu'ils désignent pour une conservation définitive les années et les titres jugés indispensables, qui font date dans l'histoire de leur discipline.

Pour le reste, on conservera une année de codes tous les trois ans à partir de 1990, de façon à obtenir une photographie trisannuelle de l'ensemble de la production juridique.

Ainsi on conservera les codes de 1990, 1993, 1996, etc.

### **e. Projet de déplacement du Centre de Documentation Européenne**

Situé au niveau 1 de la BU, le Centre de Documentation Européenne est devenu au fil des ans, et au même titre que l'Espace (adjacent) Bandes Dessinées, un lieu à problème, certains usagers se dissimulant derrière ses rayonnages pour faire du bruit et mettre du désordre. Aussi son déplacement est-il envisagé.

Pour le moment deux solutions sont proposées : au niveau 0, près des ouvrages et des Usuels de Droit, ou bien au niveau 1, en Salle de Recherche Droit-Lettres.

Quel est l'aspect à privilégier vis-à-vis des lecteurs ? La dimension juridique/économique/politiques publiques ou la dimension « documentation pour la Recherche » ?

L'avis des enseignants est que la dimension « documentation pour la Recherche » doit être considérée comme prédominante et que le déplacement en Salle de Recherche Droit-Lettres semble préférable.

### **f. La Bibliothèque du Laboratoire de Droit**

Pour la seconde année, la Bibliothèque du Laboratoire de Droit a été répertoriée de façon détaillée dans l'ESGBU (le bilan statistique de la Bibliothèque Universitaire), avec ses locaux (surface 36,2 m<sup>2</sup>, 12 places de lecture), ses 2 postes informatiques publics, son quart de temps de personnel (non-professionnel des bibliothèques), ses collections (345 volumes et 6 titres de périodiques dont 3 abonnements vivants, occupant sur les rayonnages 46,60 mètres linéaires), ses acquisitions en 2013 de 11 volumes (essentiellement de niveau Master-Doctorat-Recherche) pour un montant de 1.454,58 € (chiffres fournis par Philippe Mori, secrétariat du Laboratoire Biens, Normes et Contrats).

Le bilan chiffré de cette bibliothèque associée augmente sa visibilité aux yeux de l'administration et nous permet de mieux suivre son évolution d'une année sur l'autre.

Joseph Pini, ancien professeur de droit public à l'UAPV, désire léguer sa bibliothèque personnelle à l'Université. Ce fonds, composé de thèses, d'ouvrages anciens et d'autres documents dédiés à la recherche, serait déposé soit à la Bibliothèque du Laboratoire de Droit, soit à la Bibliothèque centrale.

Une réunion sera organisée à la rentrée pour organiser la réception et la valorisation de ce don.

## **II. L'Accroissement du fonds**

### **a. Accroissement du fonds du secteur Droit en 2013**

- Acquisitions payantes : 1.638 volumes pour 1.222 titres (contre 1.370 volumes pour 1.064 titres en 2012).
- Dons : 122 volumes, dont 87 en Droit, 15 en Économie, 0 en Gestion, 9 en Sciences politiques et 11 en Sciences sociales.
- Centre de Documentation Européenne : 98 volumes ventilés, selon leur sujet, entre différents secteurs documentaires. La tendance actuelle est à une lente décrue du support papier par rapport au support en ligne, ainsi qu'à une prédominance croissante de la langue anglaise.

Prescriptions des enseignants : 7 % du budget Monographies (essentiellement en Sciences politiques).

### **b. Répartition Formation / Recherche**

Dès 2006, la procédure d'indexation des ouvrages a intégré le code Conspectus ou niveau de profondeur de lecture :

#### 1 – niveau Licence, public motivé

Manuels, mémentos, cours, travaux dirigés, annales, introduction à la discipline (présentation de la discipline, méthodologie, guide des études), lexiques et dictionnaires, guides pratiques, codes, grands arrêts (GAJA...), rapports officiels (La Documentation française), « Que sais-je ? »...

## 2 – niveau Master-Doctorat, enseignants-chercheurs

Traités, thèses (dactylographiées ou éditées : LGDJ...), mélanges, rapports de recherche (GIP...), actes de colloques, encyclopédies thématiques, documents du Centre de Documentation Européenne (sauf exception)...

Au niveau de l'ESGBU, ces deux notions correspondent approximativement aux deux niveaux de répartition de la documentation universitaire :

Niveau 1 = Formation (ou Enseignement)

Niveau 2 = Recherche

### **Secteur Droit-Économie-Gestion en 2013 - Répartition des ouvrages entre Formation et Recherche (calculé d'après le nombre de volumes) :**

%	Ouvrages
<b>Formation</b>	<b>64 %</b>
<b>Recherche</b>	<b>36 %</b>

Pour comparaison, en 2012 : Formation 76 %, Recherche 24 %. Cette évolution s'explique par le poids croissant des manuels (plus rentables) dans la production universitaire juridique, ainsi que par l'effort persistant en faveur du Plan Réussite en Licence (voir ci-dessous).

#### **c. Le Volet documentaire du Plan Réussite en Licence**

Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, l'UAPV avait attribué en 2010 et 2011 au SCD un crédit de 20.000 € - dont 5.000 € pour le secteur Droit-Économie-Gestion - dans le but d'acquérir un fonds documentaire spécifiquement consacré aux étudiants de L1, afin d'améliorer leur taux de réussite et de favoriser leur bonne intégration dans le cursus universitaire.

À présent ces crédits ne sont plus distincts de l'enveloppe budgétaire globale, mais nous avons cependant décidé de continuer et même d'intensifier notre effort en direction des étudiants primo-arrivants.

La Commission consultative spécialisée de 2009 nous avait permis de définir le type de documents à acquérir : support, contenu, nombre d'exemplaires et politique de prêt associée. Suite à la Commission, plusieurs enseignants nous ont précisé les éditeurs et collections qu'ils recommandaient plus particulièrement.

Un besoin récurrent est constaté chez les étudiants de L1 en manuels de base et ouvrages de référence : les ouvrages empruntables ne sont pas rendus à temps et sont thésaurisés par quelques-uns, les ouvrages exclus du prêt (pour rester accessibles à tous) sont volés ou cachés, et les étudiants se plaignent de ne pouvoir y accéder aussi facilement que nécessaire.

Aussi avons-nous acquis un exemplaire supplémentaire des manuels les plus fondamentaux, passant ainsi de deux à trois exemplaires ; ces manuels peuvent être empruntés mais pendant un délai plus court (7 jours au lieu de 28) et non renouvelable, afin qu'ils circulent rapidement parmi le plus grand nombre possible d'étudiants.

Par ailleurs, des annales, des ouvrages de TD, d'exercices et de méthodologie leur permettant de consolider leurs connaissances ont été acquis, mais en deux exemplaires seulement, avec la même politique de prêt. Des dictionnaires et lexiques, consultables sur place et donc toujours accessibles, ne nécessitent par contre qu'un seul exemplaire.

#### Modulation entre type de documents, nombre d'exemplaires et politique de prêt

Type de document	Éditeurs, collections	Nombre d'exemplaires	Politique de prêt
Manuels les plus fondamentaux en droit et en économie	Dalloz, LGDJ, Montchrestien, Cujas, Economica, Hachette supérieur, Litec, PUF...	3	7 jours non renouvelables

Ouvrages de TD, manuels d'exercices	Lexis Nexis (Juris Classeur. Objectif droit), Litec (Objectif droit. TD), LGDJ (Exercices corrigés)...	2	7 jours non renouvelables
Ouvrages de méthodologie	Hachette supérieur (Les Fondamentaux. Droit, sciences politiques), LGDJ (Les Méthodes du droit), Montchrestien (Cours)...	2	7 jours non renouvelables
Annales de sujets d'examens	Dalloz (Annales du droit)...	2	7 jours non renouvelables
Dictionnaires, lexiques	Dalloz (Lexique), PUF, Dunod (Dico Dunod)...	1	Consultable sur place

### Bilan des acquisitions

Volet documentaire du Plan Réussite en Licence 2013, secteur Droit-Économie-Gestion : 9.420 € (10.303 € en 2012), correspondant à 158 titres (163 en 2012) et 455 volumes (485 en 2012).

Nous persévérons dans notre effort soutenu (9.420 € au lieu des 5.000 € initiaux) en faveur des étudiants primo-arrivants.

Répartition des acquisitions entre disciplines : 89 % en Droit, 11 % en Économie-Gestion (l'offre éditoriale en manuels de base y est sensiblement moins développée qu'en Droit).

### Bilan des prêts

Nombre de prêts en 2013 : 4.309 prêts (4.152 pour le Droit et 157 pour l'Économie) dont 76 % par des étudiants de niveau Licence.

Ce chiffre montre que l'intérêt de cette documentation de base, quoique ciblant un public spécifique et majoritairement utilisée par celui-ci, transcende partiellement ce clivage : les grands fondamentaux sont exploités pour 24 % par les étudiants de niveau Master et Doctorat ainsi que par les enseignants-chercheurs.

Parmi les titres les plus empruntés figurent des manuels de droit civil, constitutionnel, administratif et du travail.

Le délai de prêt de 7 jours avait pour but de faciliter et intensifier la rotation du fonds : le fait que les titres les plus empruntés enregistrent jusqu'à 43 prêts (contre 10 ou 11 en secteur Lettres) prouve que le but a été atteint.

#### **d. Politique de prêt des « Que sais-je ? »**

Afin de développer le prêt étudiant et d'augmenter le taux de rotation des collections, un certain nombre de documents jusque-là exclus du prêt vont devenir empruntables : par exemple le bloc des « Que sais-je ? » au niveau des Usuels Généralités.

Nous conservons bien sûr le principe d'1 exemplaire exclu du prêt en cas d'exemplaires multiples (sauf pour les ouvrages « Réussite en Licence »), ainsi que l'exclusion du prêt pour les Usuels. Rappelons que ces exclus du prêt sont désormais accessibles au prêt week-end pour tous les lecteurs.

Jusqu'à présent nous achetions 2 exemplaires des nouveaux « Que sais-je ? » relevant de notre secteur documentaire, exemplaires inclus dans le fonds selon leur cote Dewey et dont l'un était empruntable et l'autre non. Maintenant que tous les « Que sais-je ? » ont vocation à devenir empruntables (et sachant que les plus récents sont désormais accessibles en ligne – voir la rubrique « Livres électroniques »), faut-il encore acheter 2 exemplaires, ou suffira-t-il d'en acquérir 1 seul exemplaire empruntable ?

Il est décidé d'acquérir 1 seul exemplaire qui sera empruntable.

### **e. Fonds documentaire du programme de recherche POC/K**

La Bibliothèque universitaire a proposé à Frédéric Monier, professeur d'Histoire et vice doyen Recherche de l'UFR-ip Sciences Humaines et Sociales, d'aider l'UFR-ip à traiter les ouvrages du fonds documentaire du programme de recherche POC/K.

Il s'agit d'un programme de recherches franco-allemand sur l'histoire de « la corruption politique : pratiques de la faveur et débats publics aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ». Ce programme de recherches bénéficie du soutien de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et du *Deutsche Forschungsgemeinschaft* = Fondation allemande pour la recherche (DFG).

La Bibliothèque se propose d'acquérir auprès de ses fournisseurs attirés les ouvrages des listes bibliographiques qui lui seront transmises (ouvrages de niveau Recherche en toutes langues : français, anglais, italien, allemand, espagnol...) et qu'elle refacturera à l'UFR-ip., puis de les cataloguer et équiper avant de les communiquer à M. Monier.

Ce fonds documentaire qui, à terme, intégrera la Bibliothèque, enrichira nos collections en Histoire mais aussi en Sciences politiques.

### **f. Renouveau du marché documentaire**

Le marché documentaire de la Bibliothèque universitaire ayant pris fin, nous avons initié une nouvelle procédure de passation de marchés publics en liaison avec la Cellule des marchés de l'Université.

Des problèmes d'incompatibilité des formats électroniques ont empêché la Cellule des marchés de réceptionner les offres dématérialisées présentées par les candidats, ce qui a amené l'annulation de la procédure et la relance de celle-ci, d'où un certain retard par rapport à l'échéance initialement prévue. Ce retard n'a pas impacté l'acquisition des monographies, mais par contre a fortement perturbé le Service des Périodiques.

Le lot 1 - Droit-Économie-Gestion a été attribué à la librairie Decitre de Lyon. Le marché est de quatre ans à partir de la date d'attribution du marché.

## **III. La Valorisation du fonds**

### **a. Formations documentaires**

*(Marie Nallet, responsable du Service Formation des publics.)*

- **Niveau Licence**

- **Droit**

Les formations se déroulent en Droit sur les deux semestres, à raison de 4 séances par semestre. L'UCE documentation fait partie d'une UE « Outils numériques et documentation » qui propose aux étudiants une alternance de séances de c2i et de documentation.

Le programme a été modifié au cours du premier semestre à la demande des étudiants pour leur permettre de travailler sur les bases de données dès le semestre 1 :

#### **Semestre 1**

Séance 1 : découverte de la BU, recherche de documents dans les espaces.

Séance 2 : présentation des services en ligne (espace lecteur, catalogue, livres électroniques)

Séance 3 : bases de données spécialisées

Séance 4 : bases de données spécialisées

Examen

**434 étudiants étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique** (et sont donc venus au moins une fois en cours de documentation). La plate-forme est utilisée, en Droit comme en AES, pour déposer les supports de cours, mettre à disposition des tutoriels d'utilisation des outils et bases présentés, proposer aux étudiants à chaque séance des QCM de révision non notés et leur faire passer les examens en fin de semestre.

**370 étudiants ont passé l'examen du premier semestre avec une moyenne de 10,66/20.**

## Semestre 2

Séance 5 : comment mieux utiliser Google et Wikipédia ?

Séance 6 : méthodologie de la recherche

Séance 7 : validation de l'information et droit d'auteur appliqué au travail universitaire

Séance 8 : Examen 2

**416 étudiants étaient inscrits sur la plate-forme pédagogique, 350 ont passé l'examen final avec une moyenne de 10,76/20 et 67 % d'entre eux ont validé l'UCE.**

### ➤ AES

La formation des étudiants d'AES en documentation s'est déroulée sur le premier semestre uniquement cette année. 8 séances de formation d'1h30 ont été dispensées selon ce programme :

Séance 1 : découverte de la BU, recherche de documents dans les espaces.

Séance 2 : présentation des services en ligne (espace lecteur, catalogue, livres électroniques)

Séance 3 : comment mieux utiliser Google et Wikipédia ?

Séance 4 : la validation de l'information, présentation de sites de référence et de Kompass. Examen 1

Séance 5 : méthodologie de la recherche documentaire

Séance 6 : bases de données spécialisées en droit et économie

Séance 7 : le droit d'auteur appliqué au travail universitaire

Séance 8 : Examen 2

**352 étudiants se sont inscrits sur la plate-forme pédagogique, 287 étudiants ont passé l'épreuve de documentation pour une moyenne de 7,51/20 et 32 % d'entre eux ont validé l'UE.**

À la rentrée prochaine les séances se dérouleront sur les deux semestres.

## Sondage de satisfaction des étudiants

Un sondage de « satisfaction » était organisé en fin d'année, qui nous a permis de recueillir notamment leur satisfaction générale sur la formation et la perception de son utilité par les étudiants :

Filière	Droit-Économie- Gestion	Sciences Humaines	Arts-Lettres-Langues	Sciences- Techniques-Santé
<b>Étudiants globalement satisfaits (Tout à fait d'accord+plutôt d'accord)</b>	<b>76 %</b>	56 %	60 %	52 %

Filière	Droit-Économie- Gestion	Sciences Humaines	Arts-Lettres-Langues	Sciences- Techniques-Santé
<b>Utilité pour le travail universitaire</b>	<b>63 %</b>	52 %	55 %	40 %

<b>Utilité pour les exercices demandés dans les autres cours</b>	58 %	61 %	45 %	28 %
<b>Utilité pour la suite des études</b>	68 %	64 %	60 %	50 %

C'est dans la filière Droit-Économie-Gestion que les étudiants sont le plus satisfaits de la formation qu'ils ont reçue !

- **Niveau Master**

- **Les étudiants du Master 1 Droit des contrats publics et privés** ont été reçus au semestre 2 dans le cadre d'un nouveau dispositif d'ateliers documentaires.

Le programme était le suivant :

Lundi	Lundi	Lundi	Lundi	Lundi	Lundi	Lundi	Lundi	Lundi
03/02/14	10/02/14	17/02/14	24/02/14	03/03/14	10/03/14	17/03/14	24/03/14	31/03/14
(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)	(8h-9h30)
Formulation et organisation d'une recherche documentaire (jurisguide)	Catalogues de bibliothèques (BU, Sudoc, Worldcat, A to Z)	Les sources d'information en droit (Doctrinal, Lexis Nexis)	Ressources pluridisciplinaires (Factiva, Cairn, Revues.org)	Les sources d'information en droit (Dalloz, Lextenso, Lamyline)	Zotero	Veille documentaire M1 (Netvibes, fils RSS, réseaux sociaux)	Zotero	Les droits d'auteur : citer et paraphraser sans plagier

- **Les étudiants du Master 2 Droit des contrats privés et publics** (recherche) ont suivi la formation à la recherche documentaire spécialisée dispensée en début du premier semestre.

Cette formation de 3 h. a été réalisée en collaboration avec Frédéric Lombard, l'enseignant responsable. Les 22 étudiants se sont montrés éveillés et participatifs.

Cette formation donne lieu à l'élaboration d'un document pédagogique spécifique, complété et mis à jour chaque année, consultable sur le site de la Bibliothèque universitaire.

- **Niveau Doctorat**

Comme chaque année, la Bibliothèque universitaire a proposé aux doctorants d'assister aux journées de formation organisées avec l'URFIST de Nice :

- Posters et schémas avec Inkscape.
- Autres outils de support de présentation orale (Prezi).
- Web 2.0.
- Web sémantique.
- Thèse et droit d'auteur.
- Gérer ses références bibliographiques avec Zotero.

## **b. Exposition**

- **Exposition « Ouvrages fondamentaux pour les étudiants de Licence »** du 2 au 27 septembre 2013

Présentation aux étudiants de L1 des livres jugés indispensables à leur réussite (dont une section consacrée au Droit, à l'Économie et à la Gestion), de façon à les familiariser avec les titres, les éditeurs, les collections : principaux manuels, lexiques, codes, GAJA, ouvrages de méthodologie...

## **B. La Politique documentaire**

### **a. Les Périodiques**

L'année 2013 devait être l'année du renouvellement du marché documentaire de la Bibliothèque universitaire, incluant à la fois les monographies et les périodiques. S'agissant plus particulièrement des périodiques imprimés, un premier marché avait été lancé en juin 2013 mais des problèmes techniques ayant empêché la Cellule des Marchés de récupérer dans les temps les offres dématérialisées des candidats, le marché fut reconnu comme caduc en raison du dépassement des délais légaux.

L'année 2014 a donc débuté sans marché documentaire et a induit pour les périodiques une rupture des abonnements au 1<sup>er</sup> janvier 2014, malgré la relance d'une nouvelle procédure au 21 janvier 2014.

Le Service des Périodiques, durant cette période qui s'est étalée jusqu'à fin mars, a tenté de limiter l'impact de l'arrêt des abonnements en conservant les abonnements aux titres de presse présents dans l'espace Presse au niveau 0 de la BU.

Les abonnements ont été relancés depuis fin mars et le Service des Périodiques a fait en sorte avec la société EBSCO, sélectionnée à l'issue de ce second marché, de récupérer les plus possible de numéros sur la période de janvier à mars 2014.

En 2014, le secteur documentaire recense 136 périodiques papier vivants, dont 110 en Droit-Sciences politiques et 26 en Économie-Gestion, pour un coût global de 29.831,90 €.

Nos lecteurs peuvent emprunter les périodiques (4 numéros pendant 7 jours, avec possibilité de renouvellement pour 7 autres jours), à l'exception du dernier numéro.

#### Bilan du prêt des périodiques en 2013 :

319 prêts pour le secteur documentaire (contre 487 en 2012), dont 262 en Droit, 34 en Économie, 6 en Gestion (tous à l'Agroparc) et 17 en Sciences politiques, soit une moyenne de 2,34 prêts par titre de périodique (contre 3,25 en 2012 : on remarque une baisse sensible des prêts de périodiques, avant même la suspension temporaire de nos abonnements début 2014).

#### Périodiques de Droit les plus empruntés en 2013 :

*La Lettre du cadre territorial ; Inforegio news ; Communiqué du Fonds européen pour l'amélioration des conditions de vie et de travail ; RDT info [Commission européenne, Direction générale de la science, de la recherche et du développement] ; Rapport annuel d'activité de l'Office d'harmonisation dans le marché intérieur : marques, dessins et modèles.*

Déjà remarqué l'an dernier, l'intérêt pour les institutions européennes (4 périodiques sur 5 proviennent de notre Centre de Documentation Européenne) ainsi que pour l'administration territoriale perdure. Par ailleurs, les périodiques juridiques classiques étant souvent disponibles en version électronique, il est moins utile de les emprunter sous leur forme papier.

#### Périodiques d'Économie les plus empruntés en 2013 :

*Enjeux les Échos ; Le Nouvel économiste ; Cahiers régionaux de la Banque de France PACA ; Alternatives économiques ; Top entreprises.*

### Périodiques de Gestion les plus empruntés (à la Bibliothèque Agroparc) en 2013 :

*Personnel ; La Revue des sciences de gestion ; Strategic management journal ; Journal of management ; Marketing.*

### Périodiques de Sciences politiques les plus empruntés en 2013 :

*Pouvoirs ; Revue française d'histoire des idées politiques ; Le Débat : histoire, politique, société ; Allemagne d'aujourd'hui : politique, économique, société ; Pouvoirs locaux : les cahiers de la décentralisation.*

### Abonnements papier ayant pris fin :

- Les publications de la Cour de justice de l'Union européenne (CURIA) : le *Recueil de la jurisprudence de la Cour de justice et du Tribunal de première instance*, ainsi que le *Recueil de jurisprudence. Fonction publique* sont désormais publiées uniquement en ligne, afin « que la parution au *Recueil* suive d'aussi près que possible la date d'adoption des décisions ». Ces nouvelles modalités de publication s'accompagnent de la mise en œuvre d'un nouveau mode de citation basé sur le nom usuel et le numéro de l'affaire ainsi que sur le code ECLI (*European Case Law Identifier*).

### Abonnements arrêtés

- *International journal of children rights*
- *International journal of minority rights*

### Nouvel abonnement

- *Juris art etc* : le mensuel du droit et de la gestion des professionnels des arts et de la culture. - Éditions Dalloz.

## **b. La Documentation électronique**

### **1. Les Livres électroniques**

Les livres électroniques ou *e-books*, consultables gratuitement à partir des postes de la bibliothèque ou depuis son domicile par tout lecteur inscrit à la bibliothèque, rencontrent un vif succès, principalement auprès des étudiants de Licence.

- **Cyberlibris**

Par l'intermédiaire du consortium d'achat Couperin, nous mettons à la disposition de nos lecteurs l'offre du fournisseur Cyberlibris : il s'agit d'un ensemble de 4 bouquets thématiques, dont 3 nous intéressent plus particulièrement :

- Sciences économiques et gestion : 4.276 titres.
- Sciences humaines et sociales : 8.392 titres.
- Emplois, métiers et formations : 290 titres.

L'offre s'est développée quantitativement mais aussi diversifiée, en s'ouvrant à la production éditoriale anglo-saxonne.

- Principaux éditeurs en Droit : EMS éditions, Gualino, Eyrolles, Dunod... ; quelques Montchrestien et LGDJ.
- Principaux éditeurs en Économie-Gestion : EMS éditions, Gualino, Eyrolles, Dunod, Vuibert... ; en anglais : World Trade Press, Marshall Cavendish, McGraw Hill...

Ce sont plutôt des documents de niveau Formation que Recherche : les manuels sont particulièrement bien représentés.

L'accès en est toujours aussi peu ergonomique, avec un moteur de recherche peu performant, mais Olivier Poncin travaille actuellement sur un projet visant à intégrer les notices des livres électroniques dans le catalogue informatisé de la Bibliothèque : la recherche en deviendrait plus facile et plus agréable.

- **Encyclopédies de poche**

Cairn donne l'accès à plus de mille trois cent titres des collections "Que sais-je ?" des Presses Universitaires de France et aux "Repères" des Éditions de la Découverte. Les auteurs sont des spécialistes des sujets traités ; ils proposent des synthèses courtes et accessibles sur de nombreux thèmes. Si la collection "Repères" est centrée sur les sciences sociales, la collection « Que sais-je ? » revendique un caractère pleinement universel, touchant aussi au droit, aux sciences ou au sport.

## **2. Les Bases de données en ligne**

À partir de la rentrée 2014, Olivier Poncin, déjà responsable du Développement des collections numériques, prendra en charge les abonnements aux bases de données juridiques.

### **Panorama des bases de données**

- Bases payantes en Droit

*Dalloz.fr, Le Doctrinal Plus, JurisClasseur, LamyLine Reflex – 2LR, Lextenso, Mémentis Francis Lefebvre, Navis Fiscal, Net permanent.*

Huit bases de données juridiques payantes, comprenant un total de 106 périodiques électroniques et de 344 « documents intégrés » (encyclopédies Dalloz ou JurisClasseur, ouvrages LamyLine, Mémentis Francis Lefebvre, dictionnaires et codes Net permanent...).

- Bases payantes en Économie-Gestion

*Business Source Elite - EconLit.*

*Voir l'Annexe I : La Bibliothèque électronique en 2013.*

### **Nouveautés de la bibliothèque électronique**

- **La Grande Bibliothèque du Droit**

La Grande Bibliothèque du Droit – une initiative de l'Ordre des Avocats de Paris -, est une bibliothèque juridique en ligne, en accès libre et gratuit.

Traitant des matières très diverses allant du droit pénal à celui de l'immobilier, elle met à la disposition de tous des articles de doctrine, de la jurisprudence, des travaux d'universitaires, des modèles d'actes validés par les juridictions, les comptes-rendus des réunions des Commissions ouvertes du barreau de Paris, ou encore ceux des colloques de nombreuses associations de référence.

Les utilisateurs ont la possibilité de contribuer à l'enrichissement de cette bibliothèque participative en proposant leurs propres articles.

- **Le Maïtron, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social**

Version enrichie et illustrée des 130.000 notices du Maïtron, y compris les volumes spécialisés et les cédéroms édités par les Éditions de l'Atelier, avec un moteur de recherche avancée.

Le coût de cette base est supporté par le secteur des Sciences humaines : il s'agit d'un usuel apprécié en Histoire, mais aussi en Sciences politiques et en histoire de l'Économie.

## Contentieux avec JurisClasseur : la sortie de crise

Saisis par leurs membres, L'ABES et Couperin avaient vivement réagi à l'initiative de JurisClasseur qui, de façon unilatérale et sans préavis, avait supprimé l'accès aux matières notariales : à la demande de Couperin, l'ABES avait appliqué en 2012 une réfaction de 16 % du marché pour compenser la prestation non fournie. Pendant ce temps, l'ABES-Couperin et leurs avocats se sont efforcés de négocier un accord à l'amiable avec le fournisseur LexisNexis dans le but d'éviter tout blocage qui pénaliserait les utilisateurs. L'accord suivant a été conclu :

- Un avenant au marché a été signé entre les parties, prévoyant une diminution de 5,75 % du prix global du marché correspondant à un accès aux contenus de l'offre dite « de base » hors contenus notariaux ;
- Les contenus notariaux deviennent optionnels : l'option « matières notariales » est ouverte aux seuls établissements qui la choisissent, avec un accès distant inclus.

L'option « matières notariales » comprend :

### ➤ **Jurisclasseurs**

JC Fiscalité Immobilière

JC Impôt sur la Fortune

JC Liquidations - Partages

JC Notarial Formulaire

JC Notarial Répertoire

Le Roulois

JC Ingénierie du patrimoine

### ➤ **Revues**

La Semaine Juridique - Notariale et Immobilière

Revue Fiscale du Patrimoine

NB : La *Revue fiscale notariale* qui faisait partie des matières notariales s'est arrêtée en 2012. Elle est remplacée par la *Revue fiscale du patrimoine* qui figure bien dans l'abonnement.

Pour 2013, la baisse de 5,75% sur l'offre de base (hors matières notariales) a donc été actée ; il en a été de même en 2014.

Lors des différents entretiens, nos interlocuteurs ont insisté sur la nécessité pour les universités de respecter leurs engagements en matière d'usage "académique" et l'ABES-Couperin s'est engagé à les accompagner - comme l'ensemble des éditeurs juridiques -, dans cette démarche.

La Bibliothèque universitaire d'Avignon a choisi de souscrire à l'option « matières notariales », le droit notarial étant l'un de ses axes de développement (cf le Plan de développement des collections). Dans la tranche tarifaire correspondant au nombre d'utilisateurs de notre établissement, le surcoût en 2014 représente 1.226 € pour un coût total de 11.282 € TTC.

## Statistiques d'utilisation

Les statistiques d'utilisation des bases de données en ligne devant être collectées auprès de chaque éditeur, les données recueillies ne sont pas vraiment homogènes.

Toutefois on remarque sans surprise que, comme l'an dernier, *Dalloz.fr* et *JurisClasseur* sont les grands favoris de nos lecteurs ; ils sont suivis par *Lextenso* et *Doctrinal Plus*.

## Licences nationales

Dans le cadre de la mise en place de la « Bibliothèque scientifique numérique », l'ABES a été mandatée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fin 2010 pour négocier et acquérir des ressources sous forme de licences nationales en s'appuyant sur les expertises du consortium Couperin et de l'INIST-CNRS.

À la différence des groupements de commandes actuels : financement à la source par le Ministère ; tous les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche en seront bénéficiaires ; les achats portent sur des archives de périodiques électroniques et d'e-books, et non sur des abonnements courants.

Bases déjà disponibles sur notre réseau : *Springer, Classiques Garnier...*

En cours de négociation : *Emerald management e-journals archives*, publié par Emerald Group Publishing (sciences économiques et de gestion).

Actuellement dans votre bibliothèque électronique juridique :

➤ **Brill**

Cette base interdisciplinaire offre un accès à 220 titres de revues et livres électroniques publiés par Brill - un éditeur scientifique basé aux Pays-Bas - entre 1853 et 2012.

Vous y trouverez un certain nombre de documents en droit international : dans la colonne de gauche « Subjects » : *Human Rights and Humanitarian Law, International Law, International Relations*.

Ces documents sont de niveau Recherche et presque tous en anglais.

➤ **Le Recueil des cours de droit international de La Haye**

Cette base de données propose les 338 volumes des cours dispensés par l'Académie de droit international de La Haye, depuis l'origine (1923) jusqu'en 2012, enrichis de colloques, *Law Books of the Academy*, etc.

Les deux dernières années de publication seront toujours exclues de la version électronique : faut-il continuer l'abonnement papier (136,91 € en 2014) ? Il est décidé de le garder.

### **c. Le Plan de développement des collections**

Cette année universitaire a vu plusieurs changements dans l'offre pédagogique, changements susceptibles d'impacter notre politique documentaire.

#### **Avenir de la documentation Économie-Gestion**

Avec la suppression de la Licence Économie-Gestion, faisant suite à la fermeture du Laboratoire PRATIC en 2009, la question de l'avenir de la documentation Économie et Gestion à l'UAPV se pose avec insistance.

#### **Gestion**

Jusqu'à présent la Gestion était une discipline en forte croissance ; à présent elle se stabilise, mais ne doit en aucune façon disparaître.

Il n'existe plus de Licence de Gestion, mais il reste un peu de recherche en Gestion sur l'Agroparc, qui utilise surtout la documentation électronique : bases de données, etc.

À la Bibliothèque de l'Agroparc, les ouvrages de Gestion sont très consultés par les étudiants de l'IUT. Les étudiants de Masters consultent souvent des ouvrages de Gestion de niveau Licence.

Axes à privilégier pour l'acquisition d'ouvrages de Gestion :

- ✓ Thèmes : Marketing, Management...
- ✓ Niveaux : 1 (Licence) et 2 (Master, Recherche)
- ✓ Quelques ouvrages en anglais de niveau 2 pour la Bibliothèque centrale.

#### **Économie**

L'Économie est encore enseignée dans le cadre de la Licence AES (économie, économie sociale et solidaire...), du Master Politiques sociales, etc.

À la Bibliothèque centrale, la recherche en Économie utilise surtout la documentation électronique.

Les enseignants-chercheurs ont remarqué que certaines revues papier en Économie ne sont plus guère consultées par les étudiants ; par contre, eux-mêmes auraient besoin de périodiques électroniques auxquels la BU n'est pas abonnée (ils ne désirent pas de nouveaux abonnements papier).

Ils se proposent d'établir la liste des périodiques électroniques dont ils ont besoin, ainsi que celle des périodiques papier qui ne sont plus utilisés, et de les transmettre à Olivier Poncin, responsable du service des Périodiques.

L'idéal serait de compenser le surcoût des nouveaux abonnements électroniques par la suppression des abonnements papier superfétatoires, afin que le coût global reste inchangé.

### **Réunions à prévoir**

Une réunion avec les économistes serait souhaitable à la rentrée, pour redéfinir plus précisément le contenu du thème « Économie sociale et solidaire » - doit-il comporter le Développement durable (333) ? etc. -, et pour qu'ils nous communiquent la liste des ouvrages en anglais à acquérir.

Deux réunions avec les gestionnaires seraient nécessaires à la rentrée, pour affiner le contenu du thème « Gestion » et pour choisir les périodiques de gestion qu'il faudrait acquérir, en supprimant ceux qui sont peu utilisés afin de ne pas augmenter le coût global de la documentation.

### **Modifications des axes thématiques du Plan de développement des collections**

Le Management public (des administrations mais surtout des collectivités territoriales) enrichira et complètera deux rubriques à la fois : la Gestion (Management des ressources humaines) et l'Administration publique.

Sur le campus Agroparc, la licence professionnelle Banque – conseiller clientèle particulier nécessite une offre documentaire sur la Banque et les Assurances.

Parmi les axes thématiques mineurs, le thème Tourisme est à développer sous ses deux aspects : économique et juridique.

*Voir l'Annexe II : Le Plan de développement des collections 2014-2015.*

Annexe I

**LA BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE EN 2013**

**Bases de données juridiques et économiques**

Titre	Coût	Contenu
<b>Business Source - Econlit</b>	8.304,15	Économie-Gestion
<b>Dalloz.fr</b>	6.274,35	Droit
<b>Le Doctrinal Plus</b>	7.141,82	Droit
<b>JurisClasseur</b>	8.282,34	Droit
<b>LamyLine Reflex</b>	5.041,80	Droit
<b>Lextenso</b>	2.006,10	Droit
<b>Mementis Francis Lefebvre + Navis Fiscal</b>	3.289 2.956,51 (abt 2013) 2.986,41 (abt 2014)	Droit
<b>Net permanent</b>	2.152,80	Droit
<b>Total</b>	<b>48.435,28</b>	

**Bases de données interdomaines**

Britannica
Dictionnaire Collins
Electre
Encyclopédie Multimedia Larousse
Le Grand Robert de la langue française
Encyclopaedia Universalis
Factiva
Global Books in print
<b>Kompass</b>

**Périodiques électroniques**

<b>Brill</b>
Cairn
<b>JSTOR</b>
<b>Recueil des cours de l'Académie de La Haye</b>

**Livres électroniques**

<b>Cyberlibris</b>
--------------------

## Annexe II

- Bibliothèque de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse -

### PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS Secteur Droit – Économie - Gestion

2014-2015

#### A. Le contexte

##### 1. Public du secteur documentaire en 2013

	<b>Droit</b>	<b>Sciences Po</b>	<b>Économie-Gestion</b>
<b>Licence</b>	(Licence et DU) 1.077	(Licence et DU) 452	(Licence, Licence pro, DU et DUT) 1.174 dont 292 à l'IUT
<b>Master</b>	136	105	135
<b>Doctorat - HDR</b>	34	3	3
<b>Enseignement</b>	33		18 à l'IUT, 3 Formation continue
<b>Total du public</b>	<b>1.840</b>		<b>1.333</b>

##### 2. Budget du secteur documentaire en 2013

	<b>Budget global</b>	<b>Droit</b>	<b>Science politique</b>	<b>Économie-Gestion</b>
<b>Monographies</b>	46.284 €	31.434 €	5.773 €	9.077 €
<b>Périodiques</b>	27.772 €	23.922 €		3.850 €
<b>Documentation papier</b>	74.056 €	61.129 € soit <b>83 %</b>		12.927 € soit <b>17 %</b>
<b>Documentation électronique</b>	48.435 €	40.131 € soit <b>83 %</b>	<i>Non quantifiable</i>	8.304 € soit <b>17 %</b>
<b>Total du secteur documentaire</b>	<b>122.491 €</b>	101.260 € soit <b>83 %</b>		21.231 € soit <b>17 %</b>

Le plan de développement des collections du secteur Droit-Économie-Gestion est élaboré lors de la Commission Consultative Spécialisée annuelle, en étroite collaboration avec les enseignants-chercheurs de l'Université.

#### B. Les Axes de développement

##### 1. Par langues

- Langue française pour le Droit.
- Langue anglaise pour la Gestion de niveau Master et Doctorat (périodiques, bases de données).

## 2. Par supports

- Accroissement constant de la documentation électronique par rapport à la documentation papier

Plus spécifiquement, les abonnements de certains périodiques papier particulièrement onéreux (annuaires et encyclopédies juridiques à mises à jour) ont été progressivement reconvertis en abonnements aux bases de données en ligne correspondantes (*Mémentos Francis Lefebvre, JurisClasseur, Lamyline Reflex et Dalloz.fr*) pour profiter des modes de recherche plus performants, de la mise à jour permanente de l'information, de son accessibilité à partir de tous les postes de l'Université ainsi que par accès distants.

Conformément au PDC, le processus a été mené à son terme avec la conversion sur support électronique de la dernière encyclopédie juridique à mise à jour : les *Dictionnaires et codes permanents* des Éditions législatives, sous la forme de la base de données *Net permanent*.

Seuls **cinq périodiques incontournables** sont reçus à la fois sous forme papier et électronique : le *Recueil Dalloz*, *La Semaine Juridique*, *Les Petites affiches*, le *Recueil Lebon* et *l'AJDA*.

- Montée en puissance progressive des bases de données en ligne par rapport aux cédéroms

Si, globalement, les cédéroms sont progressivement abandonnés au profit des bases de données en ligne, plus réactives et bénéficiant d'une meilleure accessibilité à distance, des produits innovants comme les cédéroms interactifs multimédias *Droit in-situ* (version électronique de colloques et conférences juridiques) sont acquis car répondant à un besoin spécifique des enseignants et étudiants avancés. Ils sont accessibles à la Vidéothèque (prêt d'écouteurs sur demande).

- Un support innovant : le livre électronique

Les lecteurs peuvent désormais consulter depuis leur domicile une collection de livres électroniques (fournisseur Cyberlibris). L'offre comporte des manuels et autres ouvrages de niveau Licence en Droit, Économie et Gestion, certains en anglais. L'abonnement annuel a été préféré à l'acquisition définitive, afin de pouvoir remplacer chaque année les titres périmés par de nouvelles éditions.

- Enrichissement et diversification de l'offre en bases de données

La typologie de la documentation électronique est plus riche et plus variée en Droit qu'en Économie et Gestion.

Typologie des bases de données juridiques :

- Périodiques en ligne : *Lextenso*.
- Base de dépouillement bibliographique : *Le Doctrinal Plus*.
- Annuaires et encyclopédies juridiques à mises à jour : *Mémentis Francis Lefebvre, Navis Fiscal, JurisClasseur, Lamyline Reflex, Dalloz.fr, Net permanent*.
- Bases de données officielles diffusant gratuitement l'information juridique (ou sur l'histoire des institutions) d'un État ou d'un groupement d'États au titre du service public : *Légifrance, Europa, ENA*.

Typologie des bases de données économiques et de gestion :

- Périodiques en ligne : *Business Source Elite, JSTOR*.
- Base de dépouillement bibliographique : *Econlit*.
- Annuaire des entreprises : *Kompass*.
- Bases de données officielles diffusant gratuitement l'information économique : *Eurostat, GDF, GEM, INSEE, WDI*.

Nous faisons l'acquisition de nos bases de données par l'intermédiaire de Couperin, consortium d'achat des universités françaises.

Désormais les lecteurs peuvent consulter la documentation électronique, non seulement à partir des postes informatiques de l'Université, mais aussi depuis leur domicile grâce aux accès distants.

### 3. Par cycles universitaires

#### a. Droit

- Une stratification par cycles relativement faible

D'une manière générale, les documents juridiques ne sont pas aussi strictement cloisonnés par cycles universitaires que, par exemple, les documents scientifiques : certains ouvrages (codes, recueils de jurisprudence...) sont autant consultés par l'étudiant de première année que par le chercheur ou le professionnel du droit.

- Documentation de niveau Licence

Manuels, mémentos, cours, travaux dirigés, annales, introduction à la discipline (présentation de la discipline, méthodologie, guide des études), lexiques et dictionnaires, guides pratiques, codes, grands arrêts (GAJA...), rapports officiels (La Documentation française), « Que sais-je ? »...

La documentation spécifique au niveau Licence se répartit de façon homogène sur l'ensemble de la discipline juridique : toutes les branches du droit (droit public, privé, pénal...) doivent bénéficier d'une couverture documentaire adéquate.

Pour répondre aux besoins des nombreux étudiants en Licence, ces documents sont acquis en deux exemplaires, sauf ceux recommandés par les enseignants qui le sont en trois.

En cas d'exemplaires multiples, l'un de ceux-ci est « exclu du prêt » afin de demeurer disponible à la consultation.

- Documentation de niveau Master et Doctorat

Traités, thèses (dactylographiées ou éditées : LGDJ...), mélanges, rapports de recherche (GIP Droit et justice...), actes de colloques, encyclopédies thématiques, documents du Centre de Documentation Européenne, reprints ou rééditions de textes faisant date dans l'histoire de la discipline (Panthéon-Assas : « Les Introuvables »)...

La documentation de niveau Master et Doctorat, plus spécialisée, suit les thèmes de l'enseignement et de la recherche à l'Université.

Les lecteurs étant moins nombreux, les documents sont acquis en un seul exemplaire.

- Un équilibre délicat à maintenir entre les cycles

En nombre de volumes, l'accroissement des collections de niveau Licence « pèse » bien sûr plus lourd afin de concourir à l'intégration harmonieuse et à la réussite universitaire des étudiants de première année.

Parallèlement à cette action, un effort particulier est maintenu depuis 2000 afin de répondre aux besoins documentaires spécifiques des étudiants avancés et des enseignants-chercheurs : acquisition systématique de mélanges, actes de colloques, collections de thèses (LGDJ : « Bibliothèque de droit privé, public », etc. ).

Grâce à un partenariat avec le Centre National du Livre de 2001 à 2003, l'acquisition de collections antérieures de périodiques (*Recueil Dalloz*, *La Semaine juridique*, *Recueil Lebon*, etc.) a permis à notre bibliothèque de compenser partiellement la relative jeunesse de son fonds de niveau recherche.

## **b. Gestion**

La stratification de la documentation par cycles universitaires est plus nette en sciences de Gestion.

- Documentation de niveau Licence

Monographies et périodiques en français, répartis entre la Bibliothèque centrale et l'Antenne documentaire de l'Agroparc (Bibliothèque IUT-IUP).

- Documentation de niveau Master et Doctorat

Périodiques et bases de données (essentiellement périodiques en ligne) en anglais ; les périodiques papier sont consultables à la Bibliothèque centrale.

La documentation de Gestion nécessite une concertation étroite entre la Bibliothèque centrale et l'Antenne documentaire de l'Agroparc. Une navette documentaire relie, chaque semaine, l'Agroparc et la Bibliothèque centrale ; elle permet aux lecteurs d'emprunter indifféremment ouvrages et périodiques de l'une ou l'autre de ces bibliothèques, facilitant ainsi l'accès de tous à l'ensemble du fonds documentaire du SCD.

## **4. Par disciplines et par thèmes**

### **a. Par disciplines**

Actuellement, la documentation de ce secteur s'articule essentiellement autour du Droit et de la Gestion, deux des grands axes identitaires définis par le Contrat quadriennal 2008-2011 de l'Université.

- La prédominance du Droit

Par rapport aux deux autres disciplines du secteur (Sciences politiques et Économie-Gestion), la prédominance quantitative de la documentation en Droit (nombre de mètres linéaires occupés par les collections, accroissement en nombre de volumes et en coût) traduit le poids important de l'enseignement juridique à l'Université (ancienneté, notoriété, nombre d'étudiants...).

- Une discipline en phase ascendante : l'Économie-Gestion

. La discipline Économie-Gestion reflète la convergence des centres d'intérêt de l'UFR-ip Droit Économie Gestion et de l'IUT. Depuis quelques années elle a acquis une vitalité nouvelle, concrétisée, entre autres, par la création de Masters en management et commerce international. Aussi le poids de cette discipline augmente-t-il régulièrement dans la répartition budgétaire du secteur...

- Le charme discret des Sciences politiques

Faute d'une demande spécifique de la communauté universitaire, les Sciences politiques sont restées longtemps assez minoritaires au sein du secteur documentaire. Toutefois, l'arrivée d'enseignants politistes, la création d'une Licence rénovée AES à orientation générale « Science politique » et d'un Master Politiques sociales témoignent d'un renouveau d'intérêt pour cette discipline.

## b. Par thèmes

Au niveau de la documentation Master et Doctorat, les thèmes de l'enseignement et de la recherche à l'Université déterminent les grands axes de développement :

\*\*\* : visant à l'exhaustivité, à l'excellence.

### Axes thématiques majeurs

- **\*\*\* Droit des contrats et des obligations** : 346.02 (*indice Dewey*)  
Marchés publics : 346.023
- **\*\*\* Droit communautaire** : 341.242  
Marché commun, aspects économiques de l'UE : 337.142  
Construction européenne, aspects politiques de l'UE : 321.04  
Droits de l'homme (protection européenne et internationale) : 341.48
- **\*\*\* Politiques sociales**  
Science politique, sociologie politique : 320  
Histoire de la pensée politique : 320.09  
Droit social : 344  
Droit de l'aide et de l'action sociale, droit de la Sécurité sociale : 344.02  
Action publique, politiques publiques, gouvernance : 350  
Collectivités territoriales, gouvernance territoriale : 352
- **Droit des biens culturels**  
Droit de la culture : 344.09  
Propriété intellectuelle : 346.048  
Droit de la communication, du multimédia, de l'informatique et des réseaux : 343.099
- **Professions judiciaires**  
(avocat, magistrat, commissaire de police...) : 347  
Concours de la fonction publique (épreuves, préparation) : 351.3
- **Droit notarial**  
Droit des biens, droit immobilier : 346.04  
Droit rural : 343.076  
Droit de la famille : 346.01  
Droit des successions : 346.05  
Droit fiscal, fiscalité des affaires : 343.04
- **Droit de l'agroalimentaire** : 343.076  
Droit de l'agriculture et de l'agroalimentaire, droit rural : 343.076  
Droit de l'environnement, droit de l'eau : 344.046  
Droit de la consommation, droit de l'alimentation : 343.071  
Agriculture (aspects économiques), marchés agroalimentaires : 338.1

- **Administration publique** : 350  
 Droit constitutionnel et institutions politiques : 342  
 Droit administratif : 342.06  
 Droit de l'urbanisme : 346.045  
 Management public : 351.4 (fonction publique d'État) et 352 (territoriale)
  
- **Économie sociale et solidaire** : 334  
 Coopératives, mutuelles, économie associative : 334  
 Commerce équitable : 338.91  
 Responsabilité sociale de l'entreprise : 658.401
  
- **Gestion** : 650 à 659  
 Management, gestion de l'entreprise : 658  
 Management des ressources humaines : 658.3  
 Marketing : 658.8  
 Gestion financière de l'entreprise : 658.15  
 Stratégie d'entreprise : 658.401  
 Droit de l'entreprise : 343.08  
 Commerce international : 337  
 Transport (logistique) : 658.7
  
- Bibliothèque de l'Agroparc :  
 Banque : 332.1 et 346.08 (droit bancaire)  
 Assurances : 368 et 346.08 (droit des assurances)

#### **Axes thématiques mineurs**

- Théorie du droit, philosophie du droit : 340.1
- Histoire du droit : 340.09
- Tourisme : 344.094 (Droit du tourisme) et 338.47 (Économie du tourisme)
- Droit du sport : 344.099